

Motion de M. Giancarlo Valceschini du 4 septembre 2014 – Plan directeur du sport

Motion déposée devant le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains

Un plan directeur du sport pour une politique de soutien claire et transparente

En Suisse, le financement du sport est assuré par la Confédération, les cantons et les communes, ces dernières assurant plus de 70% du financement public des activités sportives, sans compter la prise en charge des frais de fonctionnement et d'entretien de bon nombre d'installations mises à disposition des clubs et des organisateurs de manifestation. C'est dire l'importance des acteurs locaux !

Les communes possèdent près de 80% des infrastructures que compte notre pays et les politiques conduites par elles sont tantôt explicites, tantôt implicites. Tel est bien entendu le cas de notre ville. Les comptes 2013, au chapitre Sport, totalisent des dépenses à hauteur de quelque 3,86 millions dont 1 million pour le stade et 2 pour le complexe piscine/patinoire. Ces chiffres pourraient laisser croire, à tort, que les autres sports se partagent les 860'000.- francs restant. En y regardant de plus près, on identifie d'autres sommes, dispersées ici ou là, par exemple les aides accordées aux écoles pour les camps sportifs ou le sport scolaire facultatif. Il existe heureusement encore bien d'autres aides qui sont mal ou pas identifiées dans les comptes de notre commune.

Notre ville soutient de diverses manières les clubs et sociétés sportives yverdonnois et, occasionnellement, participe à l'organisation de manifestations sportives d'envergure, comme le triathlon. Que ce soit par des aides directes ou indirectes, comme le cautionnement, les autorités politiques disposent de tout un arsenal de mesures afin de soutenir le développement des activités sportives.

Loin de remettre en cause ce soutien, cette motion vise au contraire à ce que soit définie une véritable politique de développement du sport dans notre cité selon des critères identifiés, adoptés et communiqués de manière transparente et claire. Les conditions d'accès aux aides étant connues, les objectifs visant au respect du plan global de promotion du sport dans notre ville étant définis, les aides allouées serviront alors à reconnaître et à encourager les efforts consentis par les clubs et associations pour atteindre ces objectifs.

Pour ce faire, le groupe socialiste estime qu'il est indispensable de promouvoir les activités et compétitions sportives en adoptant un « Plan directeur du sport » pour Yverdon-les-Bains.

Les sociétés elles-mêmes sont réactives lorsqu'elles sollicitent ponctuellement des aides, mais elles ne sont souvent pas en mesure de planifier leurs actions sur le moyen ou le long terme.

Un plan directeur du sport permettra à notre Municipalité de définir les objectifs qu'elle entend poursuivre elle-même et ceux qu'elle entend soutenir selon des critères clairs qui auront été approuvés par ce Conseil, puisque la réponse à cette motion sera débattue ici même.

Dépassant les clivages politiques, ce document sera l'occasion de présenter les attentes de la population, les pratiques et les structures sportives, les activités soutenues, les publics visés, les subventions individuelles ou collectives accordées, le tout définissant une véritable politique municipale en matière de sport.

Au sens de l'art. 62 de notre règlement, le groupe socialiste dépose cette motion qui demande à ce que la Municipalité élabore un plan directeur du sport.

En outre, conformément à l'art. 64 de notre règlement, il demande que **cette motion soit renvoyée à l'examen d'une commission** afin d'en étudier les contours et tenir compte, aussi largement que possible, des avis des représentants des partis.

Au nom du groupe socialiste : Giancarlo Valceschini